

15 avril, 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Grosse-Ile déclaré en session par la mairesse, Mme. Diana-Joy Davies, ce 15 avril 2024 à 18h30 dans la salle de conférence de la municipalité située au 1-006, chemin Jerry, Grosse Ile, Québec, et à laquelle il y a quorum.

Présents sont :

Mairesse : Diana-Joy Davies

Conseillères : Marlene Boudreau
Johanne Clark
Nancy Clark
Miranda Matthews

Aussi présente :
Directrice général Carole Lemieux

Absentes sont :
Conseillères : Kathy Burke
Katrina Keating

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

N2024-042

La mairesse, Diana-Joy Davies, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2024-043

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Approbation du procès-verbal du 12 février et du 6 mars
 - 1.4 Correspondance
 - 1.4.1 Demande de partenariat – Comité ZIP des Iles-de-la-Madeleine
 - 1.4.2 Gouvernement du Québec – Partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité
 - 1.4.3 Garderie à Fatima – Une place pour les employés de la municipalité de Grosse-Île
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Mise à jour administratifs
 - 2.1.1 Comptes payé – Février et mars 2024

- 2.1.2 Taux d'indemnité pour les déplacements
 - 2.1.3 Projet à faire – Été 2024
 - 2.1.4 Lettres d'infractions à l'urbanisme
 - 2.1.5 Fin de l'appel d'offres
 - 2.1.6 La Salicorne – Accès à la plage de Old Harry avec des vélos électriques
 - 2.1.7 Défibrillateur pour le centre communautaire
 - 2.1.8 Offre d'emploi – Adjoint à la comptabilité
 - 2.1.9 Offre d'emploi – Concierge / Maintenance
 - 2.1.10 Embauches
 - 2.1.11 Dossiers de la communauté maritime régionale – Mise à jour
 - 2.1.12 Mise à jour de la directrice général
- 3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Adoption – 2nd Draft Bylaw 2023-003 – Amendement du règlement de zonage 2012-002 – Zone Rb2 – Concernant les dispositions des corridors panoramiques et les ensembles d'hébergement touristique
 - 4. Affaires diverses
 - 5. Période de questions
 - 6. Clôture de la séance

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu une copie de, et déclare avoir lues, le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenu le 12 février, 2024.

R2024-044

Sur une proposition de Johanne Clark
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 12 février, 2024.

Les membres du conseil ont reçu une copie de, et déclare avoir lues, extraits du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenu le 6 mars, 2024. **Avec les corrections suivantes :**

R2024-045

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 6 mars, 2024.

CORRESPONDANCE

N2024-046

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire ; les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA CORRESPONDANCE

COMITÉ ZIP DES ILES-DE-LA-MADELEINE

ATTENDU QUE Le projet proposé est en liens avec la valeur de la municipalité.

ATTENDU QUE L'exposition pourrait être vue non seulement par les visiteurs, mais aussi par les étudiants de Grosse Ile School et les enfants du CPE ;

ATTENDU QUE Le *Comité ZIP* va traduire les textes en anglais ;

EN CONSÉQUENCE

R2024-047

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE la Municipalité de Grosse-Ile accepte de travailler avec le *Comité ZIP* pour installer une exposition temporaire des planches d'herbier et à promouvoir l'exposition grâce à leur réseau social.

MISE À JOUR ADMINISTRATIVE

COMPTES PAYER

R2024-048

Sur une proposition de Johanne Clark
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'approuver les comptes payer pour le mois terminant le 29 février, 2024 pour le montant de \$48,666.69; cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

R2024-049

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'approuver les comptes payer pour le mois terminant le 29 février, 2024 pour le montant de \$308,413.13; cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

TAUX D'INDEMNITÉ POUR LES DÉPLACEMENTS

ATTENDU QUE Le taux d'indemnité est de \$0.50/kilomètres pour la mairesse, conseiller et employé ;

ATTENDU QUE Le Gouvernement du Canada identifie \$0.55/ kilomètres comme une indemnité raisonnable pour les premiers 5,000 kilomètres en 2015 ;

ATTENDU QUE Le Gouvernement du Canada identifie \$0.70/ kilomètres comme une indemnité raisonnable pour les premiers 5,000 kilomètres en 2024 ;

EN CONSÉQUENCE

R2024-050

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'augmenter le taux d'indemnité à \$0.70/ kilomètres, cette indemnité inclue tous les frais reliés à l'usage d'un véhicule personnel (assurance, permis, maintenance, réparation, etc.). Aucuns autres frais reliés à l'usage d'un véhicule personnel pourront être remboursé par la Municipalité (à l'exception des frais de traversier).

PROJET À FAIRE – ÉTÉ 2024

Ce sujet est remis. Une séance spéciale sera tenue le 17 avril, 2024 à 18h pour prendre tout le temps nécessaire pour l'analyse.

LETTRE D'INFRACTIONS À L'URBANISME

Aucune question pour l'inspecteur municipal.

FIN DE L'APPEL D'OFFRE – ANALYSE DE SOUMISSION – CHEMIN WIDE

ATTENDU QUE Suivant un appel d'offre public (numéro 53-2-01042-21-03), un appel d'offre est reçu pour le travail routier sur le cheminWide.

Les Entreprises Larebel Inc. : \$954,752.68

ATTENDU QUE Les Entreprises Larebel Inc. est la seule offre et est conforme ;

EN CONSÉQUENCE

R2024-051

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE la soumission reçue de Les Entreprises Larebel Inc. pour les travaux de voirie sur le chemin Wide au montant de 954 752,68 \$, taxes incluses, soit par la présente acceptée.

LA SALICORNE – ACCÈS À LA PLAGE DE OLDHARRY AVEC DES VÉLOS ÉLECTRIQUES (FAT BIKES)

D'après le statu 2019-007 la circulation de véhicule est interdit sur la plage de Old Harry du 1er mai au 15 septembre. Nancy et Carole ont eu une rencontre avec les partenaires (incluant *La Salicorne*) du "Réseau minimal de sentier de la Pointe-de-l'Est" le 23 avril, ils vont tenter de trouver une solution.

DÉFIBRILLATEUR POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE Le centre communautaire est l'édifice le plus fréquenté de la municipalité ;

ATTENDU QUE Des activités sportives intenses sont performés dans le centre communautaire et dans le centre d'entraînement ce qui augmente le risque d'arrêt cardiaque ;

ATTENDU QUE Le défibrillateur le plus proche est à l'école et les activités du centre communautaire sont souvent tenues en dehors des heures de l'école ;

ATTENDU QUE Le conseil veut être sûr que l'ajout d'un défibrillateur n'aura pas de conséquences négatives pour les usagers et la municipalité, toutes les vérifications doivent être fait avant l'achat d'équipements médicaux ;

EN CONSÉQUENCE

R2024-052

Sur proposition de Nancy Clark
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QU'un défibrillateur sera acheté et installé dans le centre communautaire, si toutes les vérifications et assurance/formation peuvent être trouvées.

OFFRE D'EMPLOI– ADJOINT À LA COMPTABILITÉ

Une lettre d'entente est présentée au conseil pour être signer en remplacement de la lettre de mars 2024 en lien avec une position saisonnière comme adjoint administratif. Après discussion avec le

syndicat, ouvrir un poste de même durée pour un adjoint à la comptabilité serait plus utile.

R2024-053

Sur proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE le poste d'adjoint administratif ouvert pour 20 semaines sera remplacé par le poste d'adjoint à la comptabilité pour la même durée.

OFFRE D'EMPLOI – CONCIERGE / MAINTENANCE

Une lettre d'entente est présentée au conseil pour la nouvelle position de concierge/maintenance. Cette lettre dit que la position de concierge sera fermée.

R2024-054

Sur proposition de Nancy Clark
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE la lettre d'entente ouvrant la position de concierge/maintenance et la fermeture de la position de concierge peut être signé.

EMBAUCHE

CONCIERGE

ATTENDU QUE La municipalité n'a reçu aucun curriculum vitae pour la position de concierge ;

ATTENDU QUE La personne qui donne quelques heures pour aider la municipalité avait besoin d'aide ;

EN CONSÉQUENCE

R2024-055

Sur proposition de Nancy Clark
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE Mme. Emma Martinet est embauchée pour un maximum de 8 semaines comme concierge à temps partiel.

PRÉPOSÉE AU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT / ADJOINT ADMINISTRATIF

ATTENDU QUE Il est plus difficile de trouver des personnes pour combler des positions avec des personnes de la liste de remplacement depuis février 2024 (moins de disponibilités) ;

ATTENDU QUE La situation deviendra plus difficile avec le début de la saison de la pêche et quelque congé maternité ;

EN CONSÉQUENCE

R2024-056

Sur proposition de Nancy Clark
Appuyée par Marlene Boudreau
Pour : 3
Contre : 0
Retrait : 1 (Miranda Matthews)

QUE Mme. Mckayla Matthews et Cassandre Ducharme sont embauchées pour le remplacement des positions de préposée au centre d'entraînement et d'adjointe administrative.

DOSSIER DE LA COMMUNAUTÉ MARITIME – MISE À JOUR

N2024-057

La mairesse, Diana-Joy Davies, passe en revue les articles de l'ordre du jour pour la séance du conseil de la communauté maritime des Iles-de-la-madeleine qui a été tenue mardi le 9 avril 2024, et a présenté les mises à jour au conseil.

MISE À JOUR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRAL

La directrice général, Carole Lemieux, partage quelques informations de sujet opérationnel avec le conseil.

ACTS LÉGISLATIF DE CONSEIL

ADOPTION 2E PROJET DE RÈGLEMENT No. 2023-003 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE No. 2012-002 DE LA MUNICIPALITÉ DE GROSSE ÎLE AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES CORRIDORS PANORAMIQUES ET CELLES SUR LES ENSEMBLES D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

R2024-058

Sur proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE le règlement 2023-003 soit adopter.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2024-059

Aucune questions n'est posee car aucun membre du public est present.

FERMETURE

R2024-060

La seance est cloturee sur une motion de Marlene Boudreau a 19h03.

Diana-Joy Davies
Mairesse

Carole Lemieux
Director General/Clerk-Treasurer